

BELGIQUE.

Le premier « ambulant » autonome.

C'est le 15.9.1840 que la ligne Bruxelles-Anvers vit circuler le premier bureau de poste ambulant d'Europe. A mesure que le réseau s'étendait, de nouveaux « ambulants » furent créés et, le 30 janvier 1850, l'A.R. instaurant définitivement ce nouveau service en prévoyait l'extension à toutes les lignes de l'Etat.

Assurant à la fois le tri et le transport du courrier, les « ambulants » allègent la tâche des bureaux de tri sédentaires ; grâce à eux, la correspondance déposée avant la dernière levée dans n'importe quelle localité parvient le lendemain matin à son destinataire, même si celui-ci habite à l'autre bout du pays.

Actuellement, 22 bureaux de poste, quittant Bruxelles entre minuit et deux heures et demie, emportent le dernier courrier et en achèvent le tri en cours de route. Le soir, ils refont le parcours en sens inverse et trient la correspondance, récoltée en fin de journée, en vue de sa remise, à Bruxelles, à d'autres voitures postales.

Comme il fallait remplacer des voitures vétustes et comme les horaires de la S.N.C.B. ne peuvent pas toujours correspondre avec les horaires souhaités par la Poste, celle-ci a pensé qu'il serait bon pour elle de disposer de voitures autonomes, pouvant circuler selon un horaire fixé d'après ses besoins, en accord avec le chemin de fer.

Le problème fut étudié par les deux administrations, et voilà comment nous verrons circuler des doubles rames de type 1935 qui ont été transformées — par les A.C. de Malines et Salzennes — et équipées de façon rationnelle pour la commodité du travail, la sécurité, le confort du personnel, la rapidité du tri, le chargement et le déchargement du courrier en un temps minimal.

Le premier ambulant autonome, inauguré le 5 mars dernier, dessert les secteurs des centres de tri de Namur et de Libramont. Dans la suite, ce seront ceux de Gand et d'Ostende, puis ceux de Liège et de Hasselt, qui seront reliés par d'autres « trains rouges ».

